



*Périgueux, le 6 avril 2023*

**MARIE-CLAUDE  
VARAILLAS**

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Pour une meilleure reconnaissance des secrétaires de mairie**

*Jeudi 6 avril, le Sénat a adopté la proposition de loi du groupe communiste visant à revaloriser le statut des secrétaires de mairie et rendre plus attractif ce métier devenu de plus en plus complexe.*

« Cheville ouvrière », « couteau suisse », les qualificatifs ne manquent pas pour désigner les secrétaires de mairie, maillon essentiel au bon fonctionnement des communes. Alors que de nombreux départs en retraite sont prévus, le manque de reconnaissance de cette profession fait craindre une véritable pénurie.

Selon le CNFPT, ce métier exercé dans plus de 29 000 communes, à 94 % par des femmes, verra un tiers de ses effectifs partir en retraite en 2030. Force est de constater que le recrutement dans les petites communes reste difficile pour ne pas dire parfois sans résultat, d'autant que les perspectives d'évolution professionnelles sont faibles.

« Mal connus, mal rémunérés et mal considérés par l'État, les secrétaires de mairie sont pourtant le premier, et parfois malheureusement le dernier, service public dans nos communes. » constate la sénatrice Marie-Claude Varaillas, co-auteur de cette proposition de loi. Le renforcement de l'attractivité du métier, doit passer par la revalorisation de ces agents qui sont de plus en plus polyvalents, tout cela dans un cadre législatif et réglementaire fluctuant.

La création d'un statut d'emploi spécifique ainsi que la création d'une grille indiciaire étant du domaine réglementaire, le ministre de la Transformation et de la Fonction Publiques a pris des engagements pour suivre les préconisations contenues dans cette proposition de loi.

*Contact presse : Bénédicte Brait 06 38 48 12 14*

« ESPACE LOUIS ARAGON », 1 PLACE DU 8 MAI 1945 – 24000 PERIGUEUX  
15, RUE DE VAUGIRARD - 75291 PARIS CEDEX 06

\*

mc.varaillas@senat.fr - 06 33 36 06 85

---

SENATRICE  
DE  
LA DORDOGNE

*VICE-PRESIDENTE  
COMMISSION D'AMENAGEMENT DU  
TERRITOIRE ET DU  
DEVELOPPEMENT DURABLE*

*MEMBRE DE LA DELEGATION AU  
DROIT DES FEMMES*

---

CONSEILLERE  
DEPARTEMENTALE

*CANTON ISLE MANOIRE*